



Fédération des  
Producteurs de Cultures Commerciales  
du Québec

## COMMUNIQUÉ Pour diffusion immédiate

**« Nous allons droit vers une impasse ! »**

**Longueuil, le 8 novembre 2007** – Voici le cri du cœur que lance M. Christian Overbeek, président de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ), dans le débat actuel autour du phénomène des biocarburants. Les producteurs de grains du Québec sentent en effet une pression qui devient insupportable depuis quelques mois, alors qu'ils prennent acte d'une série d'exigences de la société qui, en plus d'être difficilement conciliables, risquent de les mener droit vers une impasse.

M. Overbeek, comme tous les producteurs de grain québécois, se préoccupe que « l'on nous dit d'une part que l'on ne veut plus de la filière des biocarburants produits à partir des grains et, d'autre part, qu'il nous faut obtenir une plus grande partie de nos revenus du marché pour moins recourir au soutien de l'État. Il nous faudrait donc renoncer à des opportunités qui atténueraient certains risques de marché et, à la fois, aux programmes gouvernementaux qui oeuvrent aussi à la gestion des risques agricoles. Quelle solution reste-t-il donc? »

La FPCCQ appréhende qu'une panique médiatique mène actuellement les citoyens à croire que le prix des grains aurait explosé à des niveaux inacceptables et qu'il aurait entraîné une inflation galopante. « Comment peut-on soutenir un tel point de vue alors que les producteurs de grains vendent actuellement leurs produits à des prix équivalant à 75 % du coût de production, ajoute M. Overbeek ? Soyons réalistes et honnêtes, le prix des grains est encore trop bas et il en est de même pour une foule de produits agricoles ! » En ce qui concerne le risque appréhendé, et exagéré, d'une pénurie éventuelle d'aliments, la FPCCQ est d'avis que si la population mondiale donne réellement préséance à l'alimentation plutôt qu'à l'utilisation inutile de l'énergie, alors elle n'aura pas à s'inquiéter de manquer de denrées alimentaires.

Dans le débat autour des risques d'inflation des prix des aliments induits pas la hausse du prix des grains, on omet trop souvent de souligner la part du prix de détail revenant réellement au producteur. Par exemple, s'il est vrai que le prix payé au producteur de blé a augmenté de 50 % en deux ans, cela n'aura eu un impact que de 0,05 \$ à 0,07 \$ sur le prix de détail d'un pain à l'épicerie. « Ne vaut-il pas la peine de payer quelques sous de plus pour un pain et enlever ainsi une pression énorme sur nos programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles qui sont menacés par les subventions internationales », questionne M. Overbeek ? Par ailleurs, à l'égard de l'impact pour les pays en voie de développement, l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation des Nations Unies (FAO) nous apporte un éclairage des plus intéressants. Dans un rapport sur les marchés mondiaux des produits alimentaires publié en 2004, la FAO souligne que

les bas prix des denrées alimentaires affectent en tout premier lieu les populations rurales des pays en voie de développement qui sont tributaires de l'agriculture.<sup>1</sup>

Pour la FPCCQ, nous faisons maintenant face au portrait général suivant. Les producteurs ont de plus en plus le sentiment qu'ils seront dorénavant contraints de commercialiser leurs grains dans des sections de marché bien circonscrites, en renonçant à plusieurs des technologies accessibles à leurs concurrents, mais dans une conjoncture de prix mondial affaibli par les grasses subventions octroyées à leurs concurrents américains et européens. Autrement dit, on semble vouloir apporter une solution locale à une problématique mondiale. « Dans ce contexte, le producteur de grain du Québec ne tiendra pas longtemps et nos concitoyens doivent savoir qu'il faudra plutôt envisager d'importer les grains nécessaires à la chaîne agroalimentaire québécoise, souligne M. Overbeek. On trouvera peut-être alors que ces importations massives coûtent cependant bien cher à notre souveraineté alimentaire et à la sauvegarde de notre patrimoine agricole, comme en matière de production de gaz à effet de serre. »

Ce portrait d'ensemble reflète d'ailleurs les choix s'imposant à la société québécoise que la FPCCQ a récemment exposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et l'agroalimentaire du Québec (CAAAQ). M. Overbeek conclut d'ailleurs en rappelant que « le mémoire que la FPCCQ a déposé à la CAAAQ lançait ce même appel à l'aide à nos concitoyens pour jeter les premiers jalons d'un nouveau modèle agricole. Ce nouveau modèle doit se bâtir à partir de certains des constats énumérés précédemment et reconnaître que tous ne pourront pas maximiser leurs bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. »

La FPCCQ regroupe onze syndicats affiliés répartis dans toutes les régions du Québec. Elle compte près de 11 000 membres qui cultivent, principalement pour la commercialisation, plus de 900 000 hectares de cultures. Ces cultures comptent essentiellement l'avoine, le blé, le canola, le maïs, l'orge et le soja. La FPCCQ est une fédération affiliée à l'Union des producteurs agricoles.

---

<sup>1</sup> *La situation des marchés des produits agricoles*. FAO. 2004. 56 pages.